



### Vitiforest

Un projet pour mieux comprendre l'impact de l'implantation d'arbres dans nos vignes

p2

### Expécophyto Sud-Ouest

Résultats d'expérimentation de systèmes à très faible niveau d'intrants

p4-7

### Le projet WINetwork

Une initiative européenne participative contre la flavescence dorée et les maladies du bois

p7

### L'interprofession communique

Tout savoir sur le nouveau système de plantation

p8

## Avoir un temps d'avance est nécessaire pour créer de la valeur ajoutée. L'avenir de notre profession passe par une recherche globale.

Appréhender l'avenir n'est pas un exercice facile pour un métier qui engage des investissements lourds et à long terme, le monde évolue néanmoins et notre profession doit être à même de relever les défis qui s'imposent.

Regardons un peu dans le passé, l'histoire est riche d'enseignements. Au 18<sup>ème</sup>, la maîtrise du verre et du bouchage liège change la façon de conditionner les vins de Bordeaux où se trouve la première fabrique de bouteilles de vin. Fin 19<sup>ème</sup>, la viticulture a fait face au fléau du phylloxéra. Les chercheurs notamment français ont travaillé sur le greffage. Ils ont permis de replanter nos vignobles et de relancer l'industrie. Plus récemment, les progrès œnologiques nous ont permis de comprendre et maîtriser les phénomènes de transformation du raisin (Ribereau Gayon, Penaud). Les vins français ont pu ainsi gagner leurs lettres de noblesse. La science a souvent donné un avantage concurrentiel à la France viticole : Un temps d'avance.

Au 21<sup>ème</sup> siècle, la nouvelle contrainte est le développement des plantations et de la consommation dans de nombreux pays. Notre temps d'avance, qui a fait la renommée des vignobles français, peut être perdu si notre recherche ne s'oriente pas sur les aspects complexes de compétitivité.

Le consommateur a pris le pouvoir, répondre à ses attentes est un exercice très délicat puisque notre métier est très attaché aux traditions qui constituent l'identité viticole française. Comment concilier le progrès technique, la science, le commerce, l'économie tout en respectant notre histoire ? Dans un environnement global, nous devons résonner global. Parallèlement aux éléments techniques de la production d'un vin, nous devons chercher à comprendre nos clients. Qui sont-ils ? Que recherchent-ils quand ils consomment une belle bouteille ? Que mémorisent-ils de l'instant de dégustation ? La complexité intellectuelle de la consommation des vins mérite que l'on pousse la recherche sur le volet psychologique, philosophique.

La science peut justement fournir des informations utiles sur le plan marketing. Quels sont les éléments intrinsèques qui caractérisent et singularisent un vin par rapport à un autre, une qualité de thiol inimitable ? Un polyphénol exceptionnel ? Un arôme rare ? La notion de terroir revient en force, mais peut-on définir scientifiquement un grand terroir ?

Les certitudes commerciales ne seront plus suffisantes pour convaincre les consommateurs. Il nous faudra prendre appui sur des données factuelles qui prouvent et rassurent le consommateur. La science doit mettre en évidence et à disposition du marketing les critères factuels de qualité utiles à la construction d'une image. Tous les violons ne sont pas des Stradivarius, tous les sols ne sont pas de grands terroirs, mais l'on sait reconnaître un grand violon...

Les sciences de l'agronomie, de l'œnologie, de la psychologie, de l'histoire, de l'économie, doivent œuvrer globalement pour prioriser les travaux de recherche puis comprendre la dimension culturelle de la consommation du vin avant nos concurrents. L'alchimie de la réussite pourra peut-être s'éveiller pour les vins du Sud-ouest.

Bertrand-Gabriel Vigouroux  
Directeur général des domaines Georges Vigouroux  
Vice Président Interprofession des Vins du Sud-ouest

édito



## Vitiforest

### Un projet pour mieux comprendre l'impact de l'implantation d'arbres dans nos vignes

Dans le cadre d'un projet CASDAR, l'IFV Sud-Ouest, Arbre et Paysage 32 et leurs partenaires vont évaluer le comportement de systèmes de production agroforestiers dans trois contextes viticoles du grand Sud-Ouest aux exigences de production variées (Bordelais, Cahors, Côtes de Gascogne). Ce programme repose sur l'élaboration de protocoles d'expérimentation et sur le suivi d'une part de parcelles viticoles agroforestières «modernes» nouvellement plantées et d'autres part de parcelles plus anciennes, déjà fonctionnelles.



Photo 1 : L'agroforesterie est une pratique ancestrale, ici une association olivier/lavande en zone méditerranéenne

#### Qu'est-ce que l'Agroforesterie ?

L'agroforesterie consiste en l'association d'arbres autrement dit d'espèces ligneuses, et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle. Elle peut prendre la forme d'alignements, d'arbres isolés, de haies positionnés au sein même de la parcelle ou en bordure. Cette pratique agro-écologique innovante qui n'en demeure ancestrale notamment en zone Méditerranéenne (Photo 1), se développe depuis quelques années en grandes cultures et en élevage. En contexte viticole, l'agroforesterie en superposant à une culture pérenne une autre plante pérenne, risque d'intensifier les concurrences potentielles (lumière, nutriments, eau). Faute de références techniques, ce système de production qui s'inscrit pleinement dans une démarche d'intensification écologique des pratiques agricoles, reste confidentiel en viticulture. Les systèmes agroforestiers modernes consistent aujourd'hui en viticulture, à planter des lignes d'arbres au sein des parcelles de vigne en conservant une distance d'environ 3 à 5 mètres (photo 2).

#### Quels sont principaux enjeux du projet Vitiforest ?

Le projet Vitiforest repose sur l'élaboration de protocoles d'expérimentation communs aux sites d'étude et sur le suivi de parcelles viticoles agroforestières nouvellement plantées et plus anciennes. Il vise en outre à formaliser et à consolider un réseau de partenaires travaillant sur ces questions afin de favoriser la diffusion et le transfert des connaissances, en particulier vers les professionnels de la filière viticole et l'enseignement agricole. Il associe l'IFV Sud-Ouest, l'association Arbre et Paysage 32, Vitinnov (l'une des 4 cellules de transfert de l'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin de Bordeaux), les Chambres

d'Agriculture de la Gironde et du Gers pour la diffusion et le transfert des résultats, le Centre d'études spatiales de la biosphère (CESBIO), Bordeaux Sciences Agro - ISVV et l'Unité Mixte de Recherche (UMR) Agroécologie Dijon / Genosol. Sont également associés les Lycées viticoles des 3 régions concernées : Bordeaux, Le Montat et Riscle.

#### Quelles seront les modalités de suivi ?

Quatre types de suivis et de mesures différents seront réalisés sur chaque lot de parcelles :

- Impact de l'arbre sur le micro-climat de la parcelle : il s'agira de mesurer et de caractériser l'effet des linéaires arborés sur le microclimat de la vigne (turbulences, rayonnement, températures de l'air et du sol), en combinant, d'une part, monitorings agrométéorologiques (Photo 3), campagnes intensives ponctuelles et télédétection à l'aide de drones, d'autre part, une modélisation de nature à extrapoler les résultats expérimentaux à des configurations parcellaires et à des contextes hydrométéorologiques distincts. Ce volet, pris en charge par le CESBIO, devrait notamment permettre de fournir des recom-



Photo 3 : Chaque site expérimental sera équipé d'une station agro-météorologique

## Brèves

### CALCULATEUR IFT

Le pôle Sud-Ouest de l'IFV vient de développer un calculateur d'IFT en ligne. Cet outil financé dans le cadre du plan Ecophyto, permet de calculer l'Indice de Fréquence de Traitement en quelques clics, à partir d'une liste de spécialités pré-enregistrées issues de la dernière édition de l'ouvrage «Coût des Fournitures en Viticulture et en Œnologie». Il est accessible gratuitement en ligne sur notre site dans la rubrique intitulée Services aux professionnels, sous-rubrique Formulaire de calcul.

### UN APPRENTI AU V'INNOPOLE

Nous vous informons de l'arrivée au sein de l'équipe du V'Innopôle de Stéphane Raynal dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Etudiant à l'Ecole d'Ingénieurs de Purpan, il épaulera Audrey Petit sur les projets en lien avec la protection du vignoble

### LE PORTAIL WINETECH PLUS EST OPÉRATIONNEL

Que vous soyez organisme de formation, chercheurs, fournisseurs de la filière, annonceurs, recruteurs ou bien simplement chef d'exploitation, le portail Winetech Plus est fait pour vous. Développé dans le cadre du projet européen du même nom associant 11 partenaires dont l'IFV Sud-Ouest en provenance de 9 régions du Sud de l'Europe, ce site Internet gratuit et libre d'accès vous permettra de créer des collaborations et d'avoir une visibilité internationale sur le plus grand espace viticole d'Europe. Plus de 150 chercheurs, 1000 de structures de vinification et entreprises auxiliaires sont déjà référencés, alors pourquoi pas vous ? Pour s'inscrire et en savoir plus, rendez-vous sur <http://portal.winetechplus.eu/fr>



Photo 2 : un bel exemple d'agroforesterie viticole moderne avec une lignée d'arbres implantées à 3,5 m des rangs de vigne. Crédit Arbre et Paysage 32.

mandations sur l'orientation (E-O vs. N-S), la géométrie (hauteur, largeur, longueur, densité foliaire), la densité de peuplement des haies en fonction du contexte topographique et paysager. Parmi les effets attendus, l'agroforesterie viticole est susceptible d'impacter la phénologie, la pression parasitaire, la demande évapotranspiratoire ainsi que les extrêmes climatiques (gelées et échaudage).

- Impact de l'arbre sur le comportement agronomique de la vigne : cette caractérisation prise en charge principalement par l'IFV, portera sur la composition des sols (analyses chimiques) et sur le fonctionnement de la plante à travers des mesures ponctuelles et intégratives sur ses différents organes (feuilles, bois, raisins). Seront ainsi évalués l'état hydrique (rapport isotopique, potentiel hydrique), le statut azoté (Dualect®), l'état nutritionnel (P, K, Mg par analyse pétiolaire), l'état des réserves dans les bois, la fertilité, le rendement et la qualité des raisins. Les zones de mesures et d'échantillonnage seront déterminées suite à une évaluation préalable de l'hétérogénéité parcellaire. Cette dernière sera réalisée par mesures de la résistivité électrique des sols, d'indice de végétation (NDVI) et de poids des bois de taille (capteur Physiocap®).

- Impact de l'arbre sur la biodiversité animale et des sols : en ce qui concerne le volet biodiversité animale, des mesures quantitatives

**Vous possédez  
une parcelle  
viticole menée en  
Agroforesterie ?  
N'hésitez pas à  
nous contacter !**

de biodiversité par piégeage d'arthropodes (biodiversité générale), ainsi que de taux de parasitisme (biodiversité fonctionnelle) seront réalisées au niveau intra-parcellaire par Vitinnov. Les numérations seront réalisées

grâce à des pièges statiques, des aspirateurs ou à des caméras pour la grande faune sauvage. Des modifications de dynamique et de répartition des ravageurs peuvent être attendues puisque des travaux ont montré que les typhlodromes pouvaient être hébergés par les arbres et étaient en mesure de coloniser les vignes pour se nourrir

d'acariens phytophages. La caractérisation de la biodiversité du sol fera également partie de cette tâche et sera prise en charge par l'UMR Agroécologie Dijon / Genosol. Les mesures réalisées porteront sur la microfaune (bactéries et champignon), la macrofaune (biomasse



Photo 4 : Le «test bêche» est un indicateur agronomique simple qui permet d'évaluer la structure du sol

## L'IFV PARTENAIRE DU XIX<sup>ÈME</sup> CONGRÈS GIESCO

Les 19<sup>èmes</sup> Journées Internationales du Groupe international d'Experts en Systèmes vitivinicoles pour la CoOpération (GiESCO) se tiendront à Gruissan (11) du 31 mai au 5 juin 2015. L'IFV sera étroitement associé à l'organisation de

l'un des plus importants congrès scientifique international consacré à la production vitivinicole.

Celui-ci devrait accueillir plus de 250 chercheurs en provenance du monde entier. Le pôle Sud-Ouest de l'IFV sera représenté à travers 2 communications orales et 5 posters.



## LE CST DE LA FILIÈRE EN VISITE AU V'INNOPÔLE SUD-OUEST

En partenariat avec l'IVSO, nous aurons le plaisir d'accueillir le 20 mars prochain au V'Innopôle Sud-Ouest, le Comité Scientifique et Technique (CST) de la filière vitivinicole. Composé d'une trentaine d'experts reconnus internationalement et de représentants de la filière, ce groupe identifie les thèmes de R&D prioritaires, évalue les programmes et définit des orientations stratégiques pour les années à venir.

## POUR TOUT SAVOIR SUR LES ENZYMES OENOLOGIQUES

Nous vous informons de la sortie d'un nouveau Cahier Itinéraires consacré aux enzymes en oenologie. Ce dernier apporte des éléments de compréhension et/ou d'information sur la nature des préparations enzymatiques, leur fabrication, leur composition, leur intérêt en oenologie et leurs applications dans les opérations pré et post-fermentaires (clarification, extraction, libération aromatique, élevage...). Ce Cahier est disponible en version papier et électronique sur le site web national de l'IFV ([www.vignevin.com](http://www.vignevin.com)).





Photo 5 : une autre typologie de parcelle agroforestière déjà fonctionnelle, où il sera possible de mesurer le gradient d'influence de la haie.  
Crédit Arbre et Paysage 32.

totale et répartition par catégorie écologique). Le protocole expérimental pourra également être complété par des mesures liées au tassement et à la structure du sol (test bêche - Photo 4) et à la vitesse de dégradation de la matière organique (litter bags). On peut s'attendre à une meilleure nutrition minérale de la plante de par une meilleure structure du sol et un moindre tassement.

- Evaluation socio-économique du système agroforestier viticole : l'analyse de l'impact de l'introduction de l'agroforesterie dans un

système viticole sera développé par Bordeaux Sciences Agro - ISVV. Ce volet portera sur la performance technico-économique et commerciale du nouveau système, à travers des mesures comptables et extra-comptables (main d'oeuvre, matériel entre autres) basées sur les exploitations. Plusieurs cas de figure seront envisagés en fonction du débouché des produits de l'agroforesterie (arbre têtard, bois d'oeuvre, de chauffage, fruits).

## Un réseau de parcelles en cours de constitution

Dans le Sud-Ouest, 4 parcelles nouvellement plantées ou déjà fonctionnelles (Photo 5) situées dans le vignoble des Côtes de Gascogne ont déjà rejoint le réseau. Deux parcelles sont déjà identifiées à Bordeaux et à Cahors, une parcelle associant chêne truffier et vigne devrait être implantée prochainement au Lycée Viticole du Montat. Nous sommes toujours en recherche de parcelles agroforestières déjà fonctionnelles. Vous possédez une parcelle dans le Sud-Ouest ou ailleurs ? N'hésitez à prendre contact avec nous pour rejoindre le réseau et suivre les travaux du projet Vitiforest ! Des journées d'information, de discussion et d'échange seront organisées tout au long du déroulement du projet et nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

### Contacts

#### Thierry Dufourcq IFV pôle Sud-Ouest

Domaine de Mons  
32100 Caussens  
Tél.: 05 62 28 07 00  
thierry.dufourcq@vignevin.com

#### Emilie Bourgade Arbre et Paysage 32

10 avenue de la Marne  
32000 Auch  
Tél.: 05 62 60 12 69  
emilie.bourgade@arbre-et-paysage32.com

VITIFOREST est financé par le fonds CASDAR dans le cadre de l'Appel à projets d'innovation et de partenariat



## Expécophyto Sud-Ouest

### Résultats d'expérimentation de systèmes à très faible niveau d'intrants

Dans le cadre du programme national Ecophyto, l'IFV Sud-Ouest teste depuis 2 ans des systèmes de conduite dits en rupture à très faible niveau d'intrants sur deux parcelles du Domaine Expérimental Viticole Tarnais (AOP et IGP). Sur le principe d'une approche globale (approche système), des règles de décision originales et « extrêmes » sont évaluées à travers 3 prototypes. Nous vous présentons ici celui concernant une production IGP Vin Rouge.

Les 2 premières années d'étude n'ont pas permis d'atteindre tous les objectifs visés malgré une baisse significative du niveau d'intrants. Des ajustements sont apportés à ce prototype pour pouvoir être un jour développé à plus large échelle.

#### A propos du projet DEPHY du plan Ecophyto 2018

Le plan Ecophyto 2018 est une initiative

lancée en 2008 suite au Grenelle de l'environnement, pilotée par le Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. Ce projet visait initialement à réduire de 50% l'utilisation de produits phytosanitaires d'ici 2018 tout en maintenant une production performante, durable et de qualité. Il est structuré en 9 axes de travail dont l'un est dédié à la création d'un réseau de Démonstration, Expérimentation et de Production de références sur les systèmes

## Démarche

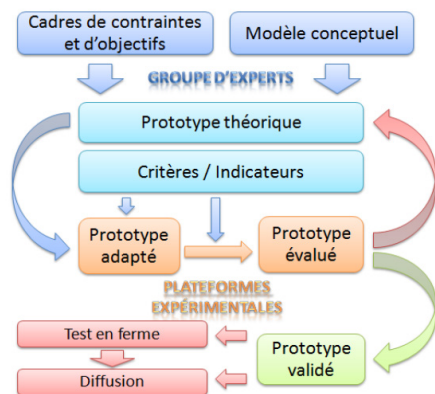


Figure 1 : Méthodologie de création de prototype

économiques en produits PHYtosanitaires (DEPHY). Cet axe se compose d'un volet expérimental (EXPEcophyto) et de démonstration (FERMEcophyto). Ce dispositif compte aujourd'hui en France toutes cultures confondues plus de 40 sites EXPE en lien avec 1900 fermes. En Midi-Pyrénées, l'IFV et ses partenaires ont développé pour la viticulture 3 systèmes expérimentaux qui s'appuient sur les deux réseaux de Fermes DEPHY animés par les Chambres d'Agriculture du Tarn et du Gers.

### Une approche déjà éprouvée lors du projet Ecoviti

Le projet casdar EcoViti, co-piloté par l'INRA et l'IFV entre 2010 et 2013, a abouti à la conception des prototypes de systèmes de culture viticoles destinés à être mis en place dans le cadre du volet EXPEcophyto et à la mise au point de la méthodologie pour les évaluer. Les systèmes de conduite viticoles innovants et économes en intrants ont été élaborés selon une méthodologie nationale s'appuyant sur deux piliers :

- Un groupe d'experts impliqué dans la création de prototypes de systèmes de cultures dit innovants par l'utilisation des techniques ou de leurs associations. Afin de proposer des idées innovantes, le groupe est composé de techniciens représentant différentes disciplines et organismes (recherche fondamentale, appliquée, développement).

- Des plateformes expérimentales réparties sur différents bassins de production qui appliquent et testent les prototypes proposés par le groupe d'experts afin de valider l'efficacité et la viabilité des systèmes de conduites tant au niveau de la production (qualité et quantité) que de la baisse de l'usage des produits phytosanitaires. Les prototypes expérimentés, garantis durables et

	Passages					IFT				
	Herbicide	Anti-mildiou	Anti-oïdium	Insecticide	Total passages	Herbicide	Anti-mildiou	anti-oïdium	Insecticide	IFT total
IGP Duras	0	3	2	2	7	0.0	3.7	2	2	7.7
Réseau DEPHY Ferme Sud-Ouest	-	9.7	6.7	2.4	18.8	1.2	6.3	4.0	3.2	14.7
Conventionnel Gaillac	-	-	-	-	-	1.1	9.2	6.9	3.9	21.1

Tableau 1 : Nombre de traitements et IFT - millésime 2013-2014

reconnus comme efficaces par rapport aux objectifs de production, sont ensuite testés dans les réseaux FERME avant d'être diffusés nationalement.

Le réseau expérimental viticole comprend à ce jour 22 systèmes innovants testés sur tout le territoire.

### Le dispositif EXPEcovi Sud-ouest

La méthodologie décrite précédemment prend en compte les caractéristiques des systèmes représentatifs de notre bassin viticole à travers l'établissement d'un cadre de contrainte et d'objectifs. L'IFV Sud-ouest, les Chambres d'Agriculture du Gers et du Tarn, le DEVT et la Chambre Régionale d'Agriculture de Midi-Pyrénées expérimentent actuellement trois systèmes de culture reflétant la production viticole de nos vignobles :

- AOP rouge: parcelle de 1ha mise en place sur le Domaine Expérimental Viticole Tarnais (DEVT) basé sur un prototype « extrême » en Viticulture Biologique

- IGP rouge : parcelle de 1ha également en place sur le DEVT dont le principe du prototype repose sur une « Ultra-mécanisation » du système

- IGP blanc : prototype imaginé depuis la plantation grâce à la mise en place d'une parcelle innovante en 2012 au Château de Mons gérée par la Chambre d'Agriculture du Gers. La première production est prévue pour 2015.

Des règles de décision régissent les interventions culturales sur ces parcelles dans le but d'atteindre des objectifs précis en termes de volume de production, de qualité des vins tout en assurant une traçabilité des opérations.

### Focus sur le prototype IGP rouge ultra-mécanisé

La parcelle destinée à la production IGP rouge est composée de 3 cépages différents (Duras, Fer Servadou et Syrah) répartis sur

4 blocs. La particularité de cette parcelle a été la modification de son système de conduite en 2013, en passant du guyot au cordon pour permettre une mécanisation de la taille. Cet article se limite à la description et à la présentation des résultats obtenus sur cépage Duras. L'objectif de la parcelle IGP est d'atteindre un rendement de 100 hl/ha en limitant au maximum les intrants par la mise en oeuvre de règles de décisions extrêmes préétablies. Pour la protection contre le mildiou, un traitement préventif est réalisé i) au moment de la floraison lorsque des pluies annonçant des contaminations de masse sont détectées et ii) avant floraison et post nouaison, uniquement lorsque la fréquence d'attaque sur feuille est supérieure à 5% si des pluies contaminantes sont simulées. Pour compenser le risque de perte de récolte lié à l'utilisation faible d'intrants, la taille, la fertilisation et la conduite du vignoble sont réalisés de manière à viser un rendement potentiel supérieur à 100 hl/ha. La parcelle est ultra-mécanisée afin de diminuer les coûts de production (taille de la vigne, entretien du sol, épamprage, effeuillage et vendange) et équipée d'un système d'irrigation pour favoriser la production (Photo 1).

### Le Zéro herbicide appliqué sur l'ensemble des systèmes

Tous les systèmes testés en Midi-Pyrénées interdisent bien évidemment l'utilisation des herbicides. Différents raisonnements sont appliqués en fonction du type de production. Sur l'IGP Rouge, un enherbement semé (légumineuses rases) sous le rang est entretenu par la tonte comme un inter-rang sur deux (enherbement naturel). L'autre inter-rang est semé à l'automne avec un engrais vert (Fèverole) et entretenu mécaniquement à partir du printemps.

### Un objectif de réduction forte de l'IFT atteint en 2014

L'utilisation des intrants phytosanitaires peut être évaluée grâce à l'Indice de Fréquence Traitement ou IFT (Tableau I). En 2014, pour

Nombre de grappes par cep	Poids moyen par cep (kg)	Poids moyen grappe (g)	Rendement (T/ha)	Rendement (hl/ha)
15	1.22	77	5.2	40

Tableau II : Rendement du prototype IGP rouge

le prototype IGP testé, celui-ci s'élève à 7,7 (dont deux traitements obligatoires contre la cicadelle de la Flavescence Dorée) pour un total de 7 passages. L'IFT est deux fois inférieur à celui du réseau de fermes DEPHY et trois fois inférieur à l'IFT moyen enregistré pour ce type de production en 2014 sur le territoire. Seuls trois traitements anti-mildiou et deux anti-oïdium ont été réalisés (en pleine dose) sur l'ensemble de la campagne.

### Une maîtrise difficile des maladies et un rendement trop éloigné de l'objectif initial

Le rendement 2014 est de 40hL/ha (Tableau II) et, n'atteint pas l'objectif de production de 100hL/ha. Ce faible résultat s'explique tout d'abord par la modification du système de taille, transformation d'un guyot simple classique à un cordon en hauteur autorisant la taille mécanisée (2ème année de production). Mais il est aussi le résultat d'une mauvaise maîtrise de la forte pression fongique observée en juillet dernier.. Les premières contaminations de masse du mildiou ont été détectées à partir du 10 mai. Les règles de décision appliquées sur le système ont permis de maîtriser ces premières attaques. Mais plus en saison, lorsque la pression épidémique a été plus forte (contaminations de fin juin), le mildiou s'est développé de manière explosive, entraînant des dégâts importants. La fréquence d'attaque sur feuille est de 90% à la mi-août. Sur grappes, la maladie est plus maîtrisée mais les pertes avoisinent tout de même les 15%. L'oïdium est aussi présent sur grappe dans les mêmes proportions en fin de campagne. Ajoutés à la pourriture acide, la perte de récolte associée aux maladies est ainsi estimée à 40% en 2014. Ces résultats nous imposent de modifier les règles de décision du prototype testé.

### Une qualité de raisins convenable dans les critères de l'IGP

Les résultats analytiques montrent des niveaux de maturité technologique et polyphénolique des raisins satisfaisants au regard du type de production avec un degré potentiel des moûts de 11.8 % Vol et une concentration en anthocyanes supérieure à 1100 mg/Kg de raisin. Il est cependant nécessaire de mettre en relation ces maturités avec le faible niveau de rendement obtenu (5.2 T/ha). Les vins obtenus seront dégustés en 2015 mais il est d'ores et



Photo 1 : le prototype IGP rouge est un système ultra-mécanisé conduit en cordon libre et équipé de l'irrigation par goutte à goutte

déjà nécessaire de favoriser l'augmentation de la production de ce système en privilégiant notamment une fertilisation raisonnée au printemps.

### Conclusion

Les règles de décision appliquées permettent l'obtention d'un IFT très bas. Cependant, les résultats obtenus ne permettent pas de valider le prototype testé et imposent des ajustements dans la conception du système. Il sera notamment important d'approcher l'objectif principal concernant le rendement (100 hL/ha). Sur le plan de la protection, une série de décisions a été actée par le comité de pilotage du projet. Des traitements plus précoces jusqu'à la nouaison en préventif et à quart de dose seront notamment testés pour lutter contre le mildiou. L'année 2015 sera également marquée par la première mise en production de la parcelle expérimentale en prototype IGP blanc dans le Gers, au château de Mons, avec des règles de décisions adaptées à ce nouveau système. Les deux groupes de fermes DEPHY pourront visiter, commenter et ajuster ces prototypes innovants pour favoriser leur passage vers la production.



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

### Contacts

**Stéphane Raynal**  
stephane.raynal@vignevin.com

**Audrey Petit**  
audrey.petit@vignevin.com

**Laure Gontier**  
laure.gontier@vignevin.com

**Christophe Gaviglio**  
christophe.gaviglio@vignevin.com

**IFV pôle Sud-Ouest**  
V'Innopôle  
Bramès Aigues  
81310 Lisle Sur Tarn  
Tél.: 05 63 33 62 62

### Ecophyto v2 : le retour...

Une deuxième version du plan Ecophyto vient d'être lancée, toujours dans l'objectif de réduire l'usage des produits phytosanitaires de moitié. Les échéances ont cependant été revues avec une baisse de 50% d'ici 2025 et avec un palier de 25% à atteindre en 2020. Ce plan V2 souligne l'intérêt et la nécessité de poursuivre le programme DEPHY. Des évolutions seront demandées au réseau FERME et une place singulière sera faite pour la recherche et l'innovation pour « améliorer les connaissances et les outils pour demain ».

L'ambition de ce nouveau plan est ainsi

1. De lancer 4 programmes de R/D opérationnelle autour du biocontrôle, des agroéquipements, de l'innovation variétale et de la flore adventice

2. D'intensifier les initiatives de recherche sur la protection intégrée

3. De renforcer la recherche pluridisciplinaire sur les impacts sanitaires et environnementaux des pesticides

### Une initiative européenne participative contre la flavescence dorée et les maladies du bois

**A partir du mois d'avril, l'IFV va coordonner à l'échelle européenne dans le cadre du programme de recherche Horizon 2020, un réseau thématique d'échange et de transfert de connaissances sur les maladies du bois et la flavescence dorée. L'objectif est d'améliorer la compétitivité des vignobles, la durabilité des pratiques et de réduire le fossé entre la recherche et le terrain en diffusant rapidement les innovations.**

#### Une méthodologie qui a déjà fait ses preuves lors du projet européen Wine-tech Plus

Le travail commun effectué dans le cadre de ce réseau permettra la synthèse, le partage et la présentation de bonnes pratiques et de résultats de recherche sur les maladies du bois et la flavescence dorée, encore insuffisamment connus ou testés. Le projet sera mis en œuvre dans 10 régions viticoles (Carte 1) de 7 pays européens (2 régions en France, 2 régions en Espagne, 2 régions en Italie, 1 région au Portugal, 1 région en Allemagne, 1 région en Hongrie, 1 région en Croatie). En France les régions retenues sont le bassin du Sud-ouest et l'Alsace. La force de la méthodologie développée est de reposer sur le travail réalisé dans le cadre du projet européen INTERREG SUDOE Winetech+ auquel a participé l'IFV et deux autres partenaires espagnols du réseau. Le réseau thématique WINetwork repose sur la création de 10 groupes de travail techniques régionaux dans chaque région européenne partenaire, et d'un groupe de travail scientifique supranational par maladie. Dans chaque région des animateurs nommés « Agents Facilitateurs » auront le rôle de véritables « Dynamisateurs Techniques ». Ils seront responsables de l'animation des groupes techniques, des relations inter-groupes techniques régionaux, et des interactions avec le groupe scientifique. Tout le travail de synthèse et de mise en forme, de rédaction de fiches techniques et de documents de vulgarisation à destinations des professionnels ou des groupes des autres régions, est réalisé par l'animateur. Les groupes techniques seront composés de professionnels du conseil et du développement agricole (Chambres d'agriculture, services techniques de coopératives de transformation, services techniques de coopératives d'approvisionnement...), des représentants des organisations professionnelles et des professionnels du monde viticole. Le rôle des groupes techniques sera de choisir un échantillon d'au moins une trentaine de viticulteurs dans chaque région qui seront interviewés par l'agent facilitateur. Cet agent aura pour mission de transmettre aux viticulteurs

toutes documentations techniques disponibles sur les thématiques concernées (maladies du bois et flavescence dorée), d'analyser, de critiquer et d'échanger sur les résultats du recensement des bonnes pratiques réalisé localement avec les agents facilitateurs des autres régions européennes. La faisabilité de transferts et de mises en pratique de nouvelles pratiques dans chaque région fera également l'objet d'une étude. Doté d'une subvention de 2 millions d'euros, le projet aura une durée de 30 mois. La réunion de lancement sera organisée le 8 avril prochain au V'innopôle Sud-Ouest à Lisle sur Tarn.

#### 10 régions et 11 partenaires répartis sur 7 pays

Le consortium du projet se compose de 11 partenaires répartis sur 10 régions viticoles européennes dont voici une brève description :

- 1. France - IFV : Notre institut endossera le rôle de Coordinateur et de Dynamisateur Technique pour la France
- 2. France - Université de Reims : Assurera le rôle de référent en lien avec le programme européen de coopération pour la science et la technique
- 3. France – Euroquality : Cabinet de gestion administrative et financière
- 4. Espagne – FEUGA : Fondation basée à St Jacques de Compostelle qui prendra en charge le transfert de technologie et de connaissances
- 5. Universités de Galice : Définition et mise au point méthodologique
- 6. Espagne - INGACAL : Institut de la qualité alimentaire de Galice émanant du Gouvernement régional. Cet organisme mène des actions de recherche appliquée et de développement technique et rural. Il aura également un rôle de Dynamisateur Technique pour l'Espagne en lien avec la Plateforme Technologique Vigne et Vin (PTV), association regroupant les principales caves espagnoles
- 7. Italie - VINIDEA : Cette TPE fondée en 1999 est spécialisée dans l'information, le transfert d'innovation pour le secteur vitivinicole européen via des technologies Internet et la création d'outils de transfert de la connaissance
- 8. Italie – SIVE : Il s'agit de la Société Italienne de Viticulture et Oenologie dont la mission principale est de promouvoir et de transférer l'innovation à ses 700 associés. La

SIVE aura le rôle de dynamisateur technique pour l'Italie

- 9. Allemagne – DLR center : Ce centre de recherche, d'éducation et de conseil en viticulture situé dans la région de Rhineland-Palatinat aura le rôle de dynamisateur technique pour l'Allemagne
- 10. Portugal - ADVID : Cette association pour le développement de la viticulture dans la région Douro mène des expérimentations et possède une activité de conseils en viticulture/oenologie. Ses missions concerneront la dynamisation technique pour le Portugal
- 11. Croatie - Institut d'Agriculture et de Tourisme de Porec : Cet établissement public de recherche et de transfert de connaissances prendra en charge la dynamisation technique pour la Croatie
- 12. Hongrie – EGERFOOD : Centre de Recherche du Eszterházy Károly College. Cet institut de recherche et de développement s'occupera de la dynamisation technique pour la Hongrie

#### Dans le cadre du projet, l'IFV recrute un agent «dynamisateur» en CDD

Afin d'organiser le projet dans le Sud-Ouest, de dynamiser le réseau thématique constitué à l'échelle du territoire français et européen, l'IFV Sud-Ouest recrute un ingénieur en CDD pour une durée de 24 mois. Parmi les qualités requises, le candidat devra faire preuve d'autonomie, d'organisation, d'esprit d'initiative, d'aisance relationnelle et maîtriser parfaitement l'anglais. Il devra également posséder de solides capacités d'animation. Pour postuler à ce poste basé à Lisle sur Tarn, nous vous invitons à faire parvenir rapidement votre CV et votre lettre de motivation par courrier électronique à [eric.serrano@vignevin.com](mailto:eric.serrano@vignevin.com).

#### Contact

**Eric Serrano**  
**IFV pôle Sud-Ouest**  
V'Innopôle  
81310 Lisle Sur Tarn  
Tél.: 05 63 33 62 62  
[eric.serrano@vignevin.com](mailto:eric.serrano@vignevin.com)

Ce projet est co-financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme Horizon H202.



## Tout savoir sur le nouveau système de plantation

Entretien réalisé auprès de **Michel Defrancès, co-Président de l'Interprofession des Vins du Sud-Ouest France (IVSO); Président du Comité de gestion du Plan Collectif de Restructuration Sud-Ouest et Représentant du bassin viticole Sud-Ouest au sein du Conseil national Spécialisé Vin de FranceAgriMer (FAM).**

### En quoi consistera le nouveau système de régulation des plantations à partir du 1er janvier 2016 ?

Le nouveau dispositif européen adopté dans la réforme de la PAC, met fin aux « droits de plantation » et aux différents régimes nationaux à partir du 1er janvier 2016. Les décrets et arrêtés sont en cours de rédaction. Le système des « autorisations de plantation » s'applique aux AOP, IGP et VSIG, pour les plantations nouvelles et les replantations. La grande nouveauté est que l'autorisation de plantation est incessible. Délivrée gratuitement elle a une durée de vie de 3 ans seulement. Au-delà de cette durée, si elle n'a pas été utilisée l'autorisation est caduque et le bénéficiaire se voit infliger des pénalités. Attention : une parcelle plantée avec une autorisation en VSIG ne pourra revendiquer que du VSIG jusqu'en 2030 ; de même, l'autorisation AOP ne permet pas de revendiquer de l'IGP et vice-versa.

### Les droits de plantation que les viticulteurs ont en 2015 en portefeuille, sont-ils convertibles ?

Oui ; vous pouvez en faire la demande à partir du 15 septembre 2015, jusqu'en 2020 et avant la fin de vie du droit. La demande est automatiquement acceptée dans les 3 mois.

Ensuite, l'autorisation obtenue a la durée de vie restante du droit initial.

### Vous dites que les plantations nouvelles seront limitées, pouvez-vous préciser ?

Chaque année, la France fixe un taux de croissance autorisé pour les plantations nouvelles, inférieur ou égal à 1% (aujourd'hui pour rappel, ce 1% représenterait environ 7 500 ha). A compter de 2016 les demandes individuelles d'autorisations devront être déposées avant le 1er mai ; les autorisations seront attribuées en août après réfaction si dépassement du contingent. Au départ pour définir les contingents, ce sont les ODG qui émettent des recommandations (une instance est à créer pour les VSIG). Donnent leur avis successivement l'interprofession et le Conseil de Bassin, enfin le CRINAO sur les AOP. Ce processus a lieu entre septembre et mars chaque année.

### Quelles conséquences sur le dispositif d'aide à la restructuration du vignoble ?

Les autorisations nouvelles ne bénéficieront a priori pas d'aide. Cependant pour les plantations réalisées avec des droits issus de transfert convertis en autorisations : une négociation est en cours avec la Commission européenne, espérons que l'issue sera favorable.

### A court terme en 2015, quels sont les changements et démarches à entreprendre pour un viticulteur ?

Les demandes de droits de transfert IGP et AOP doivent être déposées avant le 15 mars, et pour les autorisations VSIG (par anticipation de 2016) avant le 15 avril. Après validation

des contingents et arrêtés préfectoraux, les droits doivent être achetés (300 euros/ha à la réserve cette année). Les demandes d'achat doivent être faites le plus tôt possible (enregistrement aux Douanes avant le 15 octobre 2015).



## Contact

**Michel Defrancès**  
**IVSO France**

BP 92123  
Centre INRA - Bât CACG  
Chemin de Borde Rouge  
31321 Castanet Tolosan Cedex  
Tél.: 05 61 73 87 06



**La Grappe d'Autan**

Bulletin trimestriel du V'innopôle Sud-Ouest, structure de coordination des actions de R&D des vignobles du Sud-Ouest - V'innopôle - BP 22 - 81310 Lisle/Tarn - Tél. 05 63 33 62 62 - Fax 05 63 33 62 60 www.vignevin-sudouest.com

■ Directeur de la publication : Jean-François Roussillon ■ Rédacteur en chef : Eric Serrano ■ Secrétaire : Liliane Forvielle ■ Comité de rédaction : Brigitte Mille, François Davaux, Flora Dias, Thierry Dufourcq, Christophe Gaviglio, Olivier Geoffroy, Laure Gontier, Philippe Saccharin, Olivier Yobrégat, Carole Feilhès et Audrey Petit

Crédits photo IFV Sud-Ouest sauf mention contraire. Ce bulletin ne peut être multiplié que dans son intégralité.

**Le prochain concours des Vins du Sud-Ouest se déroulera le 9 mars à Toulouse.**

**Vous pouvez encore vous inscrire en ligne pour devenir juré.**